**Renaud BAUMERT**

Professeur des Universités en droit public

**Formation universitaire**

* Agrégation de droit public (Juin 2012)
* Doctorat de sciences politiques (histoire des idées politiques), Institut d'études politiques de Paris (décembre 2008).

Thèse préparée sous la direction du Professeur Marc Sadoun. Qualification au CNU dans les sections sciences politiques (04) et droit public (02).

* DEA de sciences politiques (histoire des idées politiques), Institut d'études politiques de Paris (Septembre 2002)
* Maîtrise de philosophie, Eberhard Karls Universität, Tübingen - Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, (Septembre 2001)
* Diplôme de l'Institut d'études politiques de Grenoble, Grenoble II, (Septembre 2000)
* Licence de philosophie, Université Pierre Mendès-France, Grenoble II, (Septembre 1999)

**Activités pédagogiques**

* Professeur de droit public, Université de Cergy-Pontoise (depuis 2015) ; membre du Centre de philosophie juridique et politique (CPJP)
* Professeur de droit public, Université droit et santé de Lille, (Septembre 2012 - août 2015)
* Maître de conférences en droit public, Université Panthéon-Assas, Paris II (Septembre 2009 - août 2012)

**Publications**

**Ouvrages Publiés**

* La Découverte du juge constitutionnel, entre science et politique : Les controverses doctrinales sur le contrôle de la constitutionnalité des lois dans les républiques française et allemande de l’entre-deux-guerres, Paris, LGDJ, coll. « Fondation Varenne » (n° 33), 2009, 612 pages. Thèse primée par la fondation Alexandre et Marguerite Varenne (catégorie : « histoire du droit, des institutions, des idées politiques et de l’économie »).
* Thèse pour le doctorat de science politique, soutenue le 1er décembre 2008, à l’Institut d’études politiques de Paris. Jury : MM. Olivier Beaud (rapporteur), Christian Bidégaray (rapporteur), Jean-Claude Colliard (président), Marc Sadoun (directeur de thèse) et Christoph Schönberger. Mention : « très honorable avec les félicitations du jury ».

* Répertoire de la recherche française sur le monde germanique, Paris, CIERA, 2004, 636 p., en collaboration avec Anne-Marie Saint-Gille, Aurore Llorca et Amélie Sandoval. Ce répertoire est accessible en ligne, sur le site du CIERA à l’adresse : http://www.ciera.fr/repertoire\_de\_la\_recherche/.

**Articles en cours de publication**

* « Les programmes doctrinaux en droit constitutionnel », rapport français de la 7ème rencontre du Cercle franco-allemand pour le droit public (« les rapports entre doctrine et pratique en droit constitutionnel », novembre 2014, Université de Rouen).
* « En relisant Pierre Avril », à paraitre dans un dossier thématique, dirigé par C. Guérin-Bargues, C. Roynier et E. Lemaire, rassemblant les actes du colloque « Le droit politique face à la Cinquième République », (6 et 7 juin 2019, Université Panthéon-Assas).
* « Léon Duguit : une nouvelle méthodologie pour la théorie de l’État », à paraitre dans un ouvrage collectif, dirigé par P. Charlot, N. Droin et D. Espagno, rassemblant les actes du colloque « Léon Duguit et le Traité de droit constitutionnel » (7 et 8 novembre 2019, Université de Bourgogne).
* « La séparation des pouvoirs dans les démocraties européennes : d'une théorie orpheline à une pratique renouvelée », à paraître dans un ouvrage collectif (Université de tous les savoirs).

**Articles publiés**

* « Rechtswissenschaftliche Zugänge zum Verfassungsrecht », in : Johannes Masing, Matthias Jestaedt, David Capitant, Olivier Jouanjan (Hrsg.), Rechtswissenschaft und Rechtspraxis. Ihr Verhältnis im Verfassungs-, Verwaltungs- und Unionsrecht, Dokumentation des 7. Treffens des Deutsch-Französischen Gesprächskreises für Öffentliches Recht, Tübingen, Mohr Siebeck, 2020, p. 1-30.
* « Hermann Heller face au fascisme », Jus Politicum, n° 23, déc. 2019, p. 51-71. Disponible à l'adresse : http://juspoliticum.com/article/Hermann-Heller-face-au-fascisme-1296.html
* Quatre conférences sur la Théorie de la Constitution de Carl Schmitt, Siyasatnameh [La lettre politique (revue iranienne)], automne 2019, n° 12, p. 212-234. [ سیاستنامه، سال سوم، شماره، 12، پاییز 2019. ] Traduction en farsi : Pr. Nasser Soltani.
* « Validité et justice constitutionnelle [dans la pensée de Hans Kelsen] », in : Thomas Hochmann, Régis Ponsard et Xavier Magnon (dir.), Un classique méconnu : Hans Kelsen, Paris, Mare et Martin, coll. « Le sens de la science », 2019, p. 275-299.
* « Intégration et démocratie dans la pensée de Rudolf Smend », in : Jean-Marie Denquin, Véronique Champeil-Desplats (dir.), Démocratie et constitutionnalisme : retours critiques, Paris, Mare et Martin, 2019, p. 109-122.
* « L’école historique d’Édouard Laboulaye », Revue française d’histoire des idées politiques, n° 47, 1er sem. 2018, p. 97-118.
* « [Préface à] ‘‘Le Tribunal du Reich comme gardien de la Constitution’’, ou l’avant-dernier acte du débat weimarien sur le contrôle juridictionnel des lois », préface à : Carl Schmitt, Le Tribunal du Reich comme gardien de la Constitution, Paris, Dalloz, coll. « Droit politique », 2017, p.11-43.
* « Penser la séparation des pouvoirs », in : Jean-Vincent Holeindre (dir.), Le Pouvoir : concepts, lieux, dynamiques, Paris, Editions sciences humaines, 2014, p. 74-80.
* « La question des valeurs en régime démocratique », in : Fondation J. Karolyi, Une Constitution, pour quoi faire ? Entre spécificités nationales et consensus européen, Budapest, Fondation Joseph Karolyi, 2014, p. 173-188.
* « Kelsen, lecteur critique de Rousseau : de la volonté générale à la volonté collective », Jus Politicum, n° 10, juillet 2013, 16 p. Consultable à l’adresse : http://juspoliticum.com/-No10-.html. Article réédité dans la version imprimée de la revue : Jus Politicum, vol. VI, 2014, dossier « La volonté générale », p. 109-124.
* « La République de Weimar : l’autre laboratoire du « modèle européen » de justice constitutionnelle ? », in : Carlos Miguel Herrera (dir.), La Constitution de Weimar et la pensée juridique française : réceptions, métamorphoses, actualités, Paris, Kimé, 2011, p. 93-124.
* « Léon Duguit et le contrôle de la constitutionnalité des lois : aspects d’une conversion », in : Fabrice Melleray (dir.), Autour de Léon Duguit : colloque commémoratif du 150ème anniversaire de la naissance du Doyen Léon Duguit, Bruxelles, Bruylant, 2011, p. 139-189.
* « Une "vision morale" de la justice constitutionnelle sous la République de Weimar », Jus Politicum, n° 4, juill. 2010. Consultable à l'adresse : http://www.juspoliticum.com/Une-vision-morale-de-la-justice.html
* « Carl Schmitt contre le parlementarisme weimarien : quatorze ans de rhétorique réactionnaire », Revue française de science politique, 2008, vol. 58, n°1, p. 5-38. Consultable à l’adresse : http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2008-1-page-5.htm. Article réédité in : Soraya Nour (dir.), The Minorities Issue : Law and the Crisis of Representation, Berlin, Duncker & Humblot, 2009, p. 119-162.
* « Audiatur et altera pars – Justice constitutionnelle et décision démocratique dans la pensée de Hans Kelsen », in : Olivier Beaud et Pasquale Pasquino (dir.), La controverse sur le gardien de la Constitution et la Justice constitutionnelle, Kelsen contre Schmitt – Der Weimarer Streit um den Hüter der Verfassung und die Verfassungsgerichtsbarkeit, Panthéon-Assas, Paris, 2007, p. 125-150.
* « Gerhard Anschütz et le contrôle de la constitutionnalité des lois du Reich », Droits, n° 43, 2006, p. 231-255.

**Contribution a des ouvrages collectifs**

* « Léon Duguit : une nouvelle méthodologie pour la théorie de l’État », inP. Charlot, N. Droin et D. Espagno-Abadie (dir.), LeTraité de droit constitutionnel de Léon Duguit, Paris, Institut Louis Joinet - IFJD, coll. « Colloques et essais » (n° 119), 2020, p. 87- « Rechtswissenschaftliche Zugänge zum Verfassungsrecht »,in J. Masing, M. Jestaedt, D. Capitant, O. Jouanjan (dir.),Rechtswissenschaft und Rechtspraxis. Ihr Verhältnis im Verfassungs-, Verwaltungs- und Unionsrecht, Dokumentation des 7. Treffens des Deutsch-Französischen Gesprächskreises für Öffentliches Recht, Tübingen, Mohr Siebeck, 2020, p. 1-30.

**Articles dans des revues scientifiques**

* « En relisant Pierre Avril, “Penser le droit politique“ (2018) », Jus Politicum, n° 24, mai 2020, p. 107-116. http://juspoliticum.com/article/En-relisant-Pierre-Avril-Penser-le-droit-politique-2018-1329.html
* « Les programmes doctrinaux en droit constitutionnel », Jus Politicum, n° 24, mai 2020, p. 209-230 http://juspoliticum.com/article/Les-programmes-doctrinaux-en-droit-constitutionnel-1338.html

**Recensions et lectures critiques**

* « Recension de Christoph Gusy, 100 Jahre Weimarer Verfassung : eine gute Verfassung in schlechter Zeit [Tübingen, Mohr Siebeck, 2018] », Jus Politicum, n° 23, décembre 2019, p. 145-151. Consultable à l’adresse : http://juspoliticum.com/article/Recension-de-Christoph-Gusy-100-Jahre-Weimarer-Verfassung-eine-gute-Verfassung-in-schlechter-Zeit-1301.html
* « Grey Anderson, La guerre civile en France 1958-1962 : du coup d’Etat gaulliste à la fin de l’OAS [Paris, La fabrique, 2018] », Jus Politicum, n° 23, décembre 2019, p. 307-310. Consultable à l’adresse : http://juspoliticum.com/article/Grey-Anderson-La-guerre-civile-en-France-1958-1962-du-coup-d-Etat-gaulliste-a-la-fin-de-l-OAS-1312.html
* « Carl Schmitt, entre tactique et théorie [lecture critique suivie d'une réponse de Jean-François Kervégan] », La Vie des idées, 26 octobre 2012, 12 p. Ouvrage recensé : Jean-François Kervégan, Que faire de Carl Schmitt ?, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2011, 320 p. Consultable à l’adresse : http://www.laviedesidees.fr/Carl-Schmitt-entre-tactique-et.html.
* « Qu’est-ce qu’une Fédération ? », La Vie des idées, 3 juin 2009, 9 p. Ouvrage recensé : Olivier Beaud, Théorie de la Fédération, Paris, PUF, 2009 (2e éd.), 456 p. Consultable à l’adresse : http://www.laviedesidees.fr/Qu-est-ce-qu-un-Etat-federal.html.
* « La théorie démocratique de Hans Kelsen », Revue française de science politique, vol. 57, n° 6, 2007, p. 827-829. Lecture critique consacrée aux ouvrages : Hans Kelsen, Verteidigung der Demokratie ; Abhandlungen zur Demokratietheorie, ausgewählt und herausgegeben von Matthias Jestaedt und Oliver Lepsius, Tübingen, Mohr, 2006, XXIX p., 402 p. et Sandrine Baume, Hans Kelsen, plaider la démocratie, Paris, Michalon, 2007, 116 p.
* Compte-rendu de colloque : « Kelsen, Schmitt und der Hüter der Verfassung : Weimar, 1931 », H-Soz-u-Kult, 27 août 2006, 4 p. Consultable (en langue allemande exclusivement) à l’adresse : http://hsozkult.geschichte.hu-berlin.de/tagungsberichte/id=1299.

**Direction de Thèse**

Direction de la thèse de doctorat en droit public de Monsieur François Lecoutre, La Controverse entre Hans Kelsen et Eric Voegelin en théorie du droit et en théorie politique (2019).

* Soutenue le 22 novembre 2019, à l’Université de Cergy-Pontoise devant un jury composé des professeurs Carlos Herrera, (Cergy-Pontoise), Thomas Hochmann (Reims Champagne-Ardenne), Arnaud Le Pillouer, (Paris-Nanterre), Manon Altwegg-Boussac (Paris-Est Créteil), Jacky Hummel (Rennes 1) et Renaud Baumert (Cergy-Pontoise).
* Lecoutre a été qualifié aux fonctions de maître de conférences par la section droit public du CNU (02), en février 2020.

**Communications scientifiques**

* 13 décembre 2019, colloque international : « Weimar, réflexions autour d’une constitution centenaire », Université de Cergy-Pontoise, UFR de droit, Centre de philosophie juridique et politique, Cergy. Intervention : « La mutation du système institutionnel weimarien et les dernières années du régime ».
* 13-14 novembre 2019, séminaire international des universités de Cergy et de Warwick, University of Warwick, Conventry (Royaume Uni). Intervention : « History of political ideas and ’’constitutional programs’’ ».
* 7 et 8 novembre 2019, colloque : « Léon Duguit et le Traité de droit constitutionnel», Université de Bourgogne, UFR de droit, sciences économiques et politiques, Centre d’étude et de recherche en droit et en science politique (CREDESPO), Dijon. Intervention : « Une nouvelle méthodologie pour une théorie de l’État ».
* 10 et 11 juin 2019, colloque international : « La théorie de la Constitution de Carl Schmitt », Université de Téhéran, faculté de droit, de science politique et d’économie, campus de Qom (Iran). Quatre conférences simultanément traduites en farsi.

* 6 et 7 juin 2019, colloque : « Le droit politique face à la Vème République », Université Panthéon-Assas (Paris 2), Institut Michel Villey pour la culture juridique et la philosophie du droit, Paris. Intervention : « En relisant Pierre Avril, « Penser le droit politique », juspoliticum.com, « Actualités », nov. et déc. 2018 ».
* 29 octobre 2018, cycle de conférences d’histoire et de théorie du droit, Université de la Réunion, UFR de droit et d’économie, Centre de Recherches Juridiques (CRJ), Saint-Denis de la Réunion. Intervention : « Les débats doctrinaux sur le contrôle de la constitutionnalité des lois dans l’entre-deux-guerres (Allemagne-France) ».
* 11 octobre 2018, séminaire du « diplôme universitaire ambition », Université de la Réunion, UFR de droit et d’économie, Saint-Denis de la Réunion. Intervention : « Le régime politique de la Vème République ».
* 13 et 14 juin 2018, colloque international : « Hermann Heller, Otto Kirchheimer et Franz Neumann. Trois pensées réformatrices du droit. », Université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), Paris. Intervention : « Hermann Heller face au fascisme ».
* 5 mai 2017, séminaire du groupe de recherches sur l’histoire sociale des idées politiques (HISOPO) : « Histoire sociale des idées juridiques », Institut d’études politiques, Paris. Intervention : « Les idées constitutionnelles à l’épreuve de l’histoire des sciences ».
* 9 décembre 2016, colloque international : « La pensée juridique et politique d’Édouard Laboulaye (1811-1883), Université de Cergy-Pontoise, faculté de droit, CPJP, Cergy-Pontoise. Intervention : « Édouard Laboulaye et l’école historique allemande ».
* 7 et 8 novembre 2014, septième rencontre du Cercle franco-allemand pour le droit public, Université de Rouen, faculté de droit, Rouen. Intervention : « Doctrine et pratique en droit constitutionnel (rapport français) ».
* 13 et 14 juin 2013, colloque international : « La démocratie, du crépuscule à l’aube ? », Université Paris Ouest Nanterre la Défense (Paris 10), équipe ANR « néo ou rétro constitutionnalisme ? », Nanterre. Intervention : « Intégration et démocratie dans la pensée de Rudolf Smend ».
* 8 et 9 mars 2013, colloque international : « Une constitution ? Pourquoi faire ? », fondation Joseph Karolyi, château Karolyi, Fehérvárcsurgó (Hongrie). Intervention : « La question des valeurs en régime démocratique ».
* 7 décembre 2012, journée d’études : « A qui appartient la volonté générale ? Sur les modalités d’énonciation et de formation de la volonté collective », Université Rennes I, Institut du droit public et de la science politique (IDPSP), Rennes. Intervention : « Kelsen, lecteur critique de Rousseau : de la volonté générale à la volonté collective ».
* 24 novembre 2011, séminaire du CREDOF, Université Paris X, Nanterre. Intervention : « Justice constitutionnelle et démocratie »
* 17 juin 2011, cycle de conférences : « Les Entretiens du jeu de paume », Université de tous les savoirs, Paris. Intervention : « La séparation des pouvoirs dans les démocraties européennes ».
* 11 février 2011, séminaire de l’Institut Michel Villey, Université Panthéon-Assas, Paris 2. Intervention : « Présentation de l’ouvrage : R. Baumert, La Découverte du juge constitutionnel, entre science et politique».
* 10 et 11 décembre 2010, colloque : « Penser la controverse : situations, usages, concepts », Université Paris-est Marne-la-Vallée, laboratoire espaces éthiques et politiques, Paris. Intervention : « Etudier les controverses juridiques et doctrinales ».
* 9 et 10 septembre 2010, colloque : « Le concept de la représentation politique », Institut d’études politiques, Cevipof, Paris. Intervention : « La doctrine schmittienne de l’identité et de la représentation : un aperçu critique ».
* 11 mai 2010, journée d’études : « Interprétation et norme », Université de Nantes, Centre Atlantique de philosophie (CAPHI), Nantes. Intervention : « Les débats doctrinaux sur le contrôle de la constitutionnalité des lois sous la République de Weimar ».
* 5 mars 2010, journée d’étude : « Visions morales de la justice constitutionnelle », Université Paris 2, Institut Michel Villey, Paris. Intervention : « Une "vision morale" de la justice constitutionnelle sous la République de Weimar ».
* 11 juin 2009, colloque : « L’héritage weimarien dans la pensée juridique française », Université de Cergy-Pontoise, Centre de philosophie juridique et politique, Cergy-Pontoise. Intervention : « La République de Weimar : l’autre laboratoire du « modèle européen » de justice constitutionnelle ? ».
* 29 et 30 mai 2009, colloque : « Autour de Léon Duguit : colloque commémoratif du 150ème anniversaire de la naissance du Doyen Duguit », Université Montesquieu, Bordeaux. Intervention : « Léon Duguit et le contrôle de la constitutionnalité des lois : aspects d’une conversion ».
* 17 décembre 2008, séminaire « L’antilibéralisme, approches théoriques et historiques », master « Histoire et pensée du politique », école doctorale de l’Institut d’études politiques, Paris. Intervention : « La subversion de la République de Weimar ».
* 20 novembre 2008, séminaire doctoral « Histoire et pensée du politique », école doctorale de l’Institut d’études politiques, Paris. Intervention méthodologique : « Ecrire une thèse d’histoire des idées politiques ».
* 23 et 24 juin 2006, colloque international : « Kelsen, Schmitt und der Hüter der Verfassung », Centre Marc Bloch, Berlin. Intervention : « Audiatur et altera pars - Justice constitutionnelle et décision démocratique dans la pensée de Hans Kelsen ».
* 10 au 12 mai 2006, colloque international : « Le droit face à la crise de la représentation : la protection des minorités », Centre Marc Bloch, Berlin. Intervention : « Carl Schmitt contre le parlementarisme weimarien : quatorze ans de rhétorique réactionnaire ».
* 21 novembre 2005, séminaire du Centre Marc Bloch, Berlin. Intervention : « Le modèle des "révolutions scientifique" de Thomas Kuhn est-il applicable aux sciences humaines et sociales ? »